



Pierrot Vuistiner – président – finances – 027 452 44 66 – pierrot.vuistiner@bcvs.ch
Jérôme Puipe – vice-prés. – organisation – 027 455 10 91 – drog.puipe@netplus.ch
Roger Bonvin – vice-prés. – recrutement – 079 396 02 02 – roger.bonvin@bonvinnettoverages.ch
Michelle Fasnacht – membre – secrétariat – 027 451 21 21 – michelle.fasnacht@admin.vs.ch
Gérald Fournier – membre – subsistances – 079 628 40 82 – gerald.fournier@tvs2net.ch

LE CLUB DES ENTREPRISES SIERROISES

Sierre, novembre 2010

1. Pourquoi un club PME/PMI ?

Une première constatation : il faut rompre l'isolement professionnel.

Le club PME / PMI part de cette simple constatation : les entreprises de Sierre cohabitent sur un même territoire mais ne se connaissent pas suffisamment et travaillent peu ensemble.

L'environnement économique a fortement évolué durant ces dernières années. De nouvelles entreprises innovantes se développent parallèlement aux secteurs traditionnels. Cet état de fait est un peu connu, les associations professionnelles ne mettent pas en contact ces entreprises d'un nouveau type.

Pourtant, ces sociétés représentent un formidable potentiel qu'il convient d'utiliser au mieux pour le bien de tous. Les entreprises nouvellement créées dans la région sierroise ont besoin d'échanges pour se développer et se faire connaître.

Les entreprises dont les activités sont complémentaires ont intérêt à tirer parti de leur proximité géographique. Dans les secteurs où l'ouverture et l'innovation sont importantes, un échange d'idées ou d'expérience devient primordial.

Aujourd'hui, la période est favorable au développement de collaborations, à une réflexion solidaire, plutôt qu'à l'action solitaire.

2. Les atouts du club PME / PMI

L'ambition du club PME / PMI est de créer un lieu de rencontres, d'échanges et de soutien pour rompre l'isolement professionnel.

Les dirigeants des sociétés membres pourront ainsi se faire connaître, comparer leurs expériences et travailler dans de meilleures conditions.

Le savoir et l'expérience de chacun profite à tous.

3. Quelques prestations

Sur demande, un fichier complet des entreprises membres du club est à disposition. Les nouvelles entreprises sont présentées.

Une rencontre annuelle est programmée avec les autorités communales.

Des visites d'entreprises, des conférences ou des colloques sont organisées périodiquement.



Le club des entreprises de Sierre



4. Une association de droit privé

Le club PME / PMI est une association de droit privé.

Il est géré et animé par un comité de 5 personnes issues des entreprises membres et nommées par l'assemblée générale.

Une modique cotisation de CHF 100. — est perçue annuellement.

5. Les membres du club

Le club est ouvert à tous les secteurs d'activité (liste non exhaustive) :

- | | |
|------------------------------------|-------------------------------------|
| - Administration | - Bureaux d'études |
| - Artisanat | - Immobilier |
| - Assurances | - Imprimerie |
| - Avocats-notaires | - Industrie |
| - Banques | - Informatique – télécommunications |
| - Commerces de gros | - Optique |
| - Commerces de détail | - Papeterie |
| - Communication – presse – édition | - Restauration |
| - Conseil pour la gestion | - Services aux entreprises |
| - Construction et génie civil | - Entreprises touristiques |
| - Electronique | - Etc... |
| - Formation – emploi | |

"

Je m'intéresse à devenir membre du club PME / PMI de la région de Sierre

Nom et prénom _____

Fonction _____

Entreprise _____

Adresse _____

Téléphone _____

Fax _____

E-Mail _____

Je m'engage à payer une cotisation annuelle de CHF 100. — Oui Non

Lieu et date _____

Signature _____

Pour tout renseignements complémentaires, veuillez vous adresser à :

Pierrot Vuistiner - président – 027 452 44 66 – pierrot.vuistiner@bcvs.ch

Roger Bonvin – vice-président – 079 396 02 02 – roger.bonvin@bonvinnettoyages.ch



Le club des entreprises de Sierre